

# LE CAP

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

# magazine



n°55

mars, avril 2015

## ACTUALITÉS

Anne BELLIDO, centenaire  
Touche pas à mon cap  
Objectif "zéro phyto"  
Amélioration de l'habitat

## EDUCATION

Des apprentis singuliers

## SPORT ET LOISIRS

Salle omnisports

## ENVIRONNEMENT

Chauves souris du Cap Fréhel

## BUDGET

Budget primitif 2015

## ECONOMIE

La Criée

## CULTURE

Théâtre amateur  
Bibliothèque municipale

## PORTRAIT

Nicolas Etienne

P.13



# Sommaire

## ça s'est passé à Erquy ...

### ACTUALITÉS ..... P 4 À 8

Année BELLIDO, une centenaire à Erquy  
Touche pas à mon cap  
Objectif "zéro phyto"  
EHPAD, le printemps est arrivé  
Amélioration de l'habitat

### EDUCATION ..... P 9

Des apprentis singuliers

### SPORT ET LOISIRS ..... P 10 ET 11

Salle omnisports

### ENVIRONNEMENT ..... P 12

Chauves souris du Cap Fréhel

### BUDGET ..... P 13

Budget primitif 2015

### ECONOMIE ..... P 14 ET 15

Office de Tourisme  
Travailler dans le Penthièvre  
La Criée

### TRIBUNE ..... P 16

### CULTURE ..... P 17 À 19

Théâtre amateur  
Bibliothèque municipale : rencontres

### PORTRAIT ..... P 20

Nicolas ETIENNE



## LE CAP Magazine

Journal municipal d'information bimestriel

**Directeur de la Publication :** Christiane Guervilly.

**Responsable de Rédaction :** Maryvonne Chalvet.

**Rédaction et mise en page :** Alban Sorette.

**Ont participé à ce numéro :** Michèle Babik, Maryvonne Chalvet, Anthony Kerichard, Bernadette Laithier, Fabienne Lesvenan, Marie-Dominique Mallegol, Jean-Paul Manis, Gaëlle Petit, Louis-Vincent Potura.

**Photographies :** Alban Sorette, Maryvonne Chalvet, Fabienne Lesvenan, Adrian Owlett (couverture).

**Impression :** ICH Imprim' Color Hercouët

Lamballe

papier recyclé cyclus print 115g.

**Distribution :** La Poste.

### MAIRIE

11, square de l'Hôtel de Ville

BP 09 - 22430 ERQUY

Tél : 02 96 63 64 64

www.ville-erquy.com

1. couverture : "marée du siècle" dans le port d'Erquy.
2. 20 mars : il marche pour les enfants ([www.appel-rhone-alpes.com](http://www.appel-rhone-alpes.com)).
3. 20 mars : l'éclipse de soleil ne sera finalement pas observée à Thalassa.
4. 28 mars, soirée "Irish pub".
5. 2 avril : rencontre collégiens / auteurs à la bibliothèque.
6. 6 avril : traditionnelle "chasse aux œufs" du Comité des Fêtes.
7. 17 avril : les trophées de "Landes & Bruyères" sont présentés à la presse.
8. 21 avril : place aux mômes à l'Ancre des Mots.





## Nous sommes au mois de mai ...

Et j'aurais voulu vous parler du beau week-end end de Landes et bruyères et du formidable investissement encore une fois tant des 500 bénévoles répartis sur les communes d'Erquy de Plurien de Fréhel et de Plévenon, que des partenaires, le Conseil Départemental et la Région Bretagne ainsi que les nombreuses entreprises qui soutiennent chacune à leur niveau cette manifestation ...

J'aurais aussi voulu vous parler des belles journées que nous avons eu en ce début de printemps, donnant envie aux citadins de venir nous rendre visite, boostant ainsi l'activité commerciale de notre cité ...

J'aurais voulu vous parler du budget que nous venons de voter, ou encore du lancement de la rénovation de la salle omnisports ...

Mais après le vent de fraternité qui a soufflé sur le pays tout entier en janvier suite aux événements tragiques survenus à Paris, force est de constater qu'il ne s'agissait que d'une parade pour certains, puisque depuis un mois circulent sur la commune des lettres anonymes visant à perturber le dossier en cours pour la construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire. Certains d'entre vous en ont peut-être eu connaissance ou entendu parler.

Si un maire a l'habitude d'être la cible, quel que soit le problème, qu'il en soit responsable ou pas d'ailleurs ... il est vraiment scandaleux de prendre à partie les commerçants et artisans, en faisant croire qu'ils sont à l'origine de ces courriers anonymes ...

Vous le verrez en fin de magazine, majorité et minorité s'expriment à ce sujet et nous y reviendrons en détail dans le magazine de l'été. Celui-ci aura une large part dédiée à la construction de cette Maison de Santé pluridisciplinaire à laquelle tous aspirent et pour laquelle nous avons trouvé un consensus avec les professionnels de santé sur le terrain municipal situé en face de la Chapelle des Marins.

Si les élus se mobilisent à ce point sur ce sujet, majorité et minorité d'un commun accord, c'est que nous sommes très majoritairement convaincus du rôle que doivent jouer les élus locaux dans le maintien des services de santé à proximité des lieux de vie des populations et tout particulièrement sur notre ville. Nous engageons légitimement des fonds publics pour la construction d'un bâtiment qui accueillera des professionnels de santé, le projet devant s'équilibrer entre les subventions et un emprunt d'équilibre qui sera couvert par les loyers des occupants. De même, de par notre mandat d'élus, nous sommes légitimes pour mettre en place des zones artisanales soutenues par les intercommunalités afin de favoriser l'installation des artisans sur notre territoire et ainsi participer à la création d'emploi.

Que ce soit bien clair : nous ne céderons à aucun chantage. L'avenir de l'offre de soin de notre territoire passe par la réorganisation des services médicaux et les professionnels l'ont déjà engagée sur notre commune. A notre tour d'apporter notre pierre à l'édifice en construisant, avec l'intercommunalité, le bâtiment qui leur permettra de se regrouper et d'attirer ainsi plus facilement de nouveaux médecins et professionnels de santé à Erquy.

C'est dans l'intérêt de tous que nous agissons unis.

Très beau printemps à tous et à toutes.

**Christiane GUERVILLY**  
MAIRE D'ERQUY

## ETAT-CIVIL

février - mars 2015

Ne sont publiés sur cette page que les événements autorisés par les familles.

### NAISSANCES

Léonie LE RALEC *4 février 2015.*

### MARIAGES

Pierre MORFOUACE et Pauline ROUXEL *28 février 2015.*

### DÉCÈS

Alberte GOULLEY veuve GUICHARD *8 février 2015*, Paulette GEORGEON épouse CATINAT *11 février 2015*, Andrée BARBÉ *11 février 2015*, François CRAMOISAN *15 février 2015*, Nora LUCIANI épouse THIÉRY *18 février 2015*, Jean-Pierre DIVERRÈS *19 février 2015*, Alice POULET veuve DOYEN *21 février 2015*, Paule CARNET veuve FUSTEC *23 février 2015*, Serge FOUQUE *23 février 2015*, Jean LE GALL *23 février 2015*, Pierre PÉLAN *25 février 2015*, Madeleine GUILLAUME épouse CARCAILLET *2 mars 2015*, Maurice CHEVET *10 mars 2015*, Marcelle DURAND épouse HELLEQUIN *11 mars 2015*, Hubert CREUZET *13 mars 2015*, Georges FOURNIER *18 mars 2015*, Guy BLONDELLE *22 mars 2015*, Hilaire NOËL *1<sup>er</sup> avril 2015.*

## JACQUES DERRIEN

employé municipal et pompier dévoué



Ancien pompier et employé municipal, Jacques Derrien nous a quittés. Après 25 années passées au Centre de secours d'Erquy, dont 7 comme président de l'amicale des pompiers, il a continué à se mettre au service de diverses associations d'Erquy. Très dévoué, il était aussi présent comme bénévole pour Landes & Bruyères, Cap d'Erquy-Cap Fréhel.

Nous adressons à sa famille nos sincères condoléances.

## ARTISTES EN HERBE

à vos pinceaux, à vos crayons

La Mairie d'Erquy organise à la Galerie d'Art Municipale, une exposition d'œuvres picturales (dessins, aquarelles, peintures, collages ou autres techniques au choix des auteurs) réservée aux enfants d'Erquy de 6 à 12 ans. Le but de cette exposition est de faire participer un nombre maximum d'enfants, encadrés par une association, une école, ou à titre individuel. **Une seule consigne : laisser courir son IMAGINAIRE.**

Chaque enfant participant devra **déposer une seule œuvre le mercredi 10 juin 2015, de 9h00 à 18h00 à la Galerie d'Art.** Le vernissage de cette exposition aura lieu vendredi 12 juin à 18h00, chaque enfant participant pourra y inviter ses proches. L'exposition, elle, sera ouverte du 13 au 24 juin.

**Galerie d'Art ERQUY** BRETAGNE

**Les enfants d'ERQUY IMAGINAIRES ...**  
du samedi 13 au mercredi 24 juin 2015  
ouvert pendant les horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme  
entrée libre

Galerie d'Art Municipale  
www.erequy.com  
Mairie d'Erquy - Office de Tourisme - 02 96 73 50 12

Côtes d'Armor  
le Département

# ANNE BELLIDO

## une centenaire à Erquy

Madame Anne Bellido est née Le Pavoux à Erquy en mars 1915.

Très jeune, son goût des voyages et son esprit d'indépendance la conduisent à Paris où elle tiendra un atelier de couture près de la Tour Eiffel. Puis, c'est en compagnie de son mari, Charles, qu'elle visitera de

nombreux pays. Cependant, ses pas la ramèneront régulièrement vers sa maison familiale à Erquy. Leurs deux filles fréquenteront l'école Notre-Dame.

Pour leur retraite, ils s'installent définitivement à la Ville Hamon et participent à la vie de la commune. Charles deviendra d'ailleurs conseiller municipal puis créera le club des « *Randonneurs Rhœginéens* ». Leur dynamisme et leur investissement au sein du milieu associatif leur permettra de se faire de nombreux amis qui leur sont restés fidèles malgré le temps qui passe.

Ils coulent dès lors des années paisibles en recevant leurs amis, leurs enfants et petits-enfants. Grâce au soutien des organismes d'entraide, ils peuvent se maintenir à leur domicile et vivre d'heureux moments en famille.

**Maryvonne CHALVET**  
ADJOINTE À LA CULTURE



Anne BELLIDO entourée de sa fille et de représentants du CCAS.

# ACCUEIL DE LOISIRS

## séjour à Disneyland Paris

Les 16 et 17 avril derniers, 31 enfants accompagnés par 4 animateurs de l'Accueil de Loisirs du Blé en Herbe ont effectué un séjour à Disneyland Paris.

Originaires d'Erquy et de communes limitrophes, ils ont passé deux journées dans le célèbre parc pour profiter au maximum des multiples et diverses attractions, en pension complète comprenant une nuit dans un hôtel Disney.

Ils étaient de retour vendredi à 23h45, heureux de leur séjour et sûrement très fatigués, ... des étoiles plein les yeux.



Quelques enfants accompagnés de Dingo, le personnage farfelu de Walt Disney.

## ESPACE NATUREL DU CAP D'ERQUY

### touche pas à mon Cap !



Le wagonnet du sentier des carriers.

**Depuis plusieurs mois, des dégradations sont commises de manière récurrente sur les aménagements réalisés par le Département sur le site naturel du cap : fils de clôtures sectionnés, piquets en fer tordus, piquets en bois cassés, ... etc.**

Les actes de vandalisme les plus récents ont touché les aménagements de l'esplanade accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), situés dans la rue du four à boulet.

De même, le sentier des carriers est régulièrement visé : bornes en grès attaquées au burin, enclume de la forge déplacée, wagonnet renversé ... Ce sentier d'interprétation est très apprécié des promeneurs pour la vue qu'il offre sur le port ainsi que pour le témoignage

qu'il apporte sur les activités des anciennes carrières. En outre, des artisans locaux ont contribué à la réalisation des différents aménagements qui le composent.

Ces actes de destruction systématique sont inadmissibles, particulièrement lorsqu'ils concernent des équipements permettant à tous les publics de profiter de la beauté des paysages.

En outre, les réparations sont coûteuses et empiètent sur le budget départemental, destiné à l'origine à l'entretien des sentiers et des équipements du site.

Tous ces investissements sont faits pour le bien être et le confort de tous. Les équipements de protection des espaces naturels ont pour but de canaliser le cheminement du public sur des sentiers précis afin d'éviter de dégrader la végétation sur de trop grandes surfaces. Cependant, tous les milieux naturels restent accessibles et le public peut profiter des différentes ambiances : boisements, landes, dunes, falaises.

La gestion de la fréquentation et la limitation du piétinement permettent de préserver des milieux naturels rares et fragiles qui font la richesse du site et contribuent à son rayonnement touristique.

**Des plaintes ont été déposées à la gendarmerie et une enquête est en cours.**

**Conseil Départemental des Côtes d'Armor**  
DIRECTION AGRICULTURE ESPACES RURAUX ET NATURELS  
SERVICE DE LA RANDONNÉE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES  
ET DES PAYSAGES  
[WWW.COTESDARMOR.FR](http://WWW.COTESDARMOR.FR)

## AIDE SOCIALE

### des équipes à votre disposition

Que nous soyons issus de n'importe quel milieu social, à tout moment de notre vie, nous pouvons être confrontés à des difficultés, qu'elles soient d'ordre psychologique, matériel, monétaire, ... perte d'un proche, divorce, chômage ou encore coupures d'eau ou d'électricité. Ne restons pas isolé ... toute situation a une solution.

Des équipes formées peuvent nous aider dans cette recherche. Sur Erquy, un travailleur social est disponible, sur rendez-vous, pour :

- > vous écouter ;
- > vous aiguiller dans vos démarches ;
- > vous apporter une aide dans vos recherches et trouver avec vous des solutions pérennes ;
- > vous aider matériellement le cas échéant.

**Bernadette LAITHIER**

ADJOINTE AUX AFFAIRES SOCIALES  
REÇOIT LE JEUDI DE 14H00 À 16H00 SUR RENDEZ-VOUS  
02 96 63 64 64

# OBJECTIF "ZÉRO PHYTO"

## vers la concrétisation



Exemple d'un fossé traité avec des produits phytosanitaires : c'est interdit !

La **Communauté de Communes Côte de Penthièvre**, en partenariat avec la **Commune d'Erquy**, s'est lancée dans une campagne de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires depuis maintenant près de 10 ans. Les objectifs d'une telle démarche sont de plusieurs ordres :

- > lutter contre les dangers sanitaires ;
- > reconquérir la qualité de l'eau ;
- > favoriser la biodiversité.

Les efforts menés par l'utilisation de désherbeurs à eau ou de la binette, par exemple, nous préparent à la réglementation qui sera imposée à tous, en 2020 pour les collectivités et 2022 pour les particuliers.

La mise en place de la gestion différenciée en 2014 a permis de tendre plus encore vers cet objectif.

Rappel : l'arrêté préfectoral de 2008 interdit d'appliquer ou de déverser des pesticides à moins d'un mètre des fossés, avaloirs, caniveaux ou bouches d'égout.

Cette gestion consiste à revoir la façon dont sont gérés les espaces verts et les bords de routes afin d'en faciliter l'entretien sans pesticides et de favoriser la biodiversité. **Nous demandons donc à la population d'être tolérante vis-à-vis des changements de pratiques mis en œuvre par les services techniques et nous invitons chaque résident à participer activement à cette démarche écocitoyenne.**

Communauté de Communes  
Côte de Penthièvre

TÉL : 02 96 32 98 90

WWW.CDC-COTE-PENTHIEVRE.FR

WWW.JARDINERAUNATUREL.ORG

L'an dernier, la commune d'Erquy avait déposé, auprès du jury départemental de fleurissement, un dossier de candidature pour l'obtention d'une première fleur. Or il se trouve que, si dans un premier temps ce dossier avait retenu toute l'attention du jury, il a finalement été rejeté au seul motif que le Pays de Saint-Brieuc n'adhérait plus à l'opération départementale « *Les Côtes d'Armor sont belles, jardinons au naturel* »...

A notre tour, nous avons donc choisi de ne plus organiser de concours communal de fleurissement tel qu'il se déroulait depuis de nombreuses années.

Nous ne pouvons cependant rester indifférents aux efforts réalisés par nos résidents en faveur de l'embellissement de notre commune, d'autant qu'ils aient été réalisés sans recours à l'emploi de désherbants chimiques.

C'est pourquoi nous vous proposons à partir de cet été d'organiser des réunions de quartier pour discuter de ce sujet. Le principe de ces rencontres serait de se retrouver autour d'un cas concret, d'échanger et de partager nos expériences et nos astuces, pour entretenir et embellir durablement nos jardins et nos bordures avec l'espace public.

Jean-Paul MANIS  
ADJOINT À L'ENVIRONNEMENT

## EHPAD

### le printemps est arrivé

Le personnel de l'EHPAD tenait à donner une note "printemps" et à ensoleiller l'établissement pour le bonheur des résidents. Il a l'intention de renouveler cette expérience décorative à chaque saison. Un grand bravo pour cette initiative et rendez-vous à l'arrivée de l'été.

Bernadette LAITHIER  
ADJOINTE AUX AFFAIRES SOCIALES



Nouvelle déco printanière.

## AMÉLIORATION DE L'HABITAT bénéficiez d'aides financières pour vos travaux

Le **Programme d'Intérêt Général (PIG)**, mis en place par **Lamballe Communauté** et la **Communauté de Communes Côte de Penthièvre**, a débuté en septembre 2014 pour une durée de 3 ans. Il a pour objectif la réhabilitation de logements en faveur des propriétaires occupants (habitat indigne et très dégradé, adaptation au handicap et au vieillissement, travaux de rénovation énergétique). La réhabilitation de logements locatifs est également prévue dans le cadre de ce PIG.

Le groupement **CDHAT-Citémétrie**, mandaté par les communautés, est chargé de l'animation et du suivi des dossiers portant sur l'amélioration de l'habitat. Expert en la matière, le groupement **CDHAT-Citémétrie** informe, notamment, sur l'ensemble des aides disponibles, aide à établir le plan

### Attention au démarchage abusif !

Aucune entreprise n'a été mandatée dans le cadre du PIG pour démarcher la population en vue de la réalisation de diagnostics énergétiques, de devis ou de travaux d'amélioration de l'habitat.

de financement prévisionnel et monte les dossiers de demande de subventions.

Les conditions d'obtention des aides sont les suivantes :

- > le logement doit avoir plus de 15 ans ;
- > le logement doit être occupé après travaux à titre de résidence principale pendant 6 ans ;
- > les travaux doivent être réalisés par des professionnels ;
- > ces aides sont non cumulables avec le prêt "zéro acquisition" et sont sous conditions de ressources.

Selon la nature des travaux, le montant des subventions varie de 15 à 50 % des dépenses subventionnables plafonnées à 20 000 € HT ou 50 000 € HT (aide Anah). Des aides de la Communauté de communes sont également mobilisables sur les travaux d'économies d'énergie ainsi qu'une aide de l'Etat de 2 000 € maximum. Ces aides sont cumulables avec des avantages fiscaux (crédits d'impôts, éco-prêt à taux 0%).

Les aides et subventions sont soumises à conditions et étudiées au

cas par cas. **Les propriétaires intéressés sont invités à contacter les conseillers du groupement CDHAT-Citémétrie au 02 99 28 46 50** ou lors des permanences (ouvertes à tous les habitants) le 4<sup>ème</sup> mardi de chaque mois de 10h00 à 12h30, 48 bis rue du Docteur Lavergne à Lamballe ou le 2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de 10h00 à 12h15 à la Communauté de Communes Côte de Penthièvre, rue Christian de la Villéon à Saint Alban.

**CDHAT Bretagne**

02 99 28 46 50  
bretagne@cdhat.fr

## TU-ES-ROC aménagement de la rue

L'objet des travaux était de réaliser un trottoir pour protéger les piétons qui empruntent le sentier de randonnée GR par l'escalier des Coches pour remonter route de la Pointe en prenant l'un des deux escaliers en haut de la côte de Tu-es-Roc. La couche de roulement a été rénovée également et un caniveau pour récupérer les eaux pluviales a été posé.

Les travaux ont été exécutés par l'entreprise **EUROVIA** de Ploufragan de mi-février à mi-avril 2015 pour un montant de 120 730 € HT.



Nouvel aspect de la rue de Tu-es-Roc.

# SAPEURS POMPIERS

## des apprentis singuliers



Sur le terrain ...

C'est une classe qui ressemble à toutes les autres classes de collégiens à une différence près : ces élèves portent un uniforme. En effet, les 14 jeunes qui écoutent très attentivement ce que Maxime, leur jeune formateur, leur explique, sont des « apprentis » pompiers. Ils sont bien-sûr tous volontaires et ont passé des tests de recrutement pour réaliser leur rêve : devenir un futur sauveteur.

Les pompiers passent dans les collèges du secteur pour informer et faire naître des vocations chez les jeunes. Ces douze garçons et ces deux filles viennent de plusieurs communes : Erquy, Pléneuf, Plébouille, Saint-Alban. Ils suivent des cours théoriques le samedi à la Caserne d'Erquy ou de Pléneuf durant l'année scolaire. Les exercices pratiques se passent, ce matin-là, au Camping **Le Guen**, à Erquy, pendant quatre heures. À chaque séance pratique, les élèves s'initient à la lutte contre les incendies, au secours aux personnes, au sauvetage d'animaux, aux inondations sans oublier la partie administrative.

Une session dure cinq ans et, à son issue, les jeunes passent le **Brevet des Cadets** pour valider leur formation. Plus tard, ils devront passer quelques modules supplémentaires s'ils souhaitent devenir un « vrai » pompier volontaire de leur commune.

Fleur Simonet est la responsable de section et également de « **l'Association des jeunes sapeurs-pompiers** » qui existe depuis 2000. Cette association vit

grâce aux subventions des communes et aux cotisations des parents des jeunes volontaires.

Les Chefs de Centres de Pléneuf, Laurent Goinguenet et d'Erquy, Pierrick Lemaître, se réjouissent de cette ouverture auprès des jeunes.

### Comment peux-tu devenir « pompier cadet » ?

- > tu dois avoir 12 ans ;
- > tes parents doivent être d'accord ;
- > tu dois avoir de bons résultats scolaires ;
- > tu dois être motivé, assidu, discipliné et... sportif !

**Maryvonne CHALVET**  
ADJOINTE À LA CULTURE



... et en classe.

## SALLE OMNISPORTS

### présentation du projet de restructuration et d'extension

Perspective du projet - document non contractuel.



#### Rappel du contexte

Le projet de rénovation a été initié par la Municipalité en 2002 et a été reporté dans l'attente :

- > de la réalisation de l'assainissement collectif rue de la Ville Louis (et donc de la suppression de l'assainissement non collectif à l'emplacement de l'extension) ;
- > de la réalisation d'un phasage en deux temps des travaux en cohérence avec l'exécution du contrat de territoire :
  - rénovation du sol sportif de la grande salle ;
  - restructuration du bâtiment.

#### Etudes de programmation

Le cabinet CIGMA OUEST de Saint-Brieuc a été missionné dans le cadre de la réalisation d'un programme fonctionnel, architectural et technique pour les travaux d'extension et de rénovation de la salle omnisports municipale.

Les études de programmation se sont déroulées de décembre 2013 à février 2014.

Le recensement des besoins a été réalisé sur la base de données collectées par la ville au premier semestre 2012. Un nouveau questionnaire a été envoyé aux différentes associations en fin d'année 2013 afin de connaître les éventuelles évolutions de leurs besoins.

Enfin, une réunion à laquelle ont été conviées toutes les associations sportives a eu lieu le 13 Janvier 2014.

Le Conseil Municipal du 22 mai 2014 a approuvé le programme fonctionnel, architectural et technique et a autorisé le lancement d'une consultation pour retenir un maître d'œuvre.

#### Etudes de conception

Le marché de maîtrise d'œuvre a été notifié à l'Agence d'Architecture Jacky GRIMAULT de Guingamp le 24 septembre 2014. Les bureaux d'études BATI STRUCTURES de Plérin et ARMOR INGENIERIE de Languieux l'accompagneront dans l'exécution des missions qui lui incombent.

L'avant-projet définitif a été approuvé par le Conseil Municipal du 26 février 2015. Le projet sera soumis au vote du Conseil Municipal le 12 mai 2015 pour lancer la consultation des entreprises.

#### Le projet

Il consiste à :

- > déconstruire une partie des locaux existants (hall, vestiaires, sanitaires) dans leur totalité y compris dalle, réseaux, fondations et désamiantage ;
- > déposer totalement la toiture et la charpente de l'actuelle salle de danse ;
- > construire un ensemble d'accès du public à la salle de sports situé au Sud-ouest du bâtiment existant, comprenant hall d'entrée (avec espace de convivialité, accueil) et toilettes pour le public ;
- > construire un ensemble d'accès pour les sportifs

(indépendant de l'accès du public) en façade Est de la salle de sports, comprenant :

- un hall d'entrée et dégagements ;
  - un Club House avec espace de convivialité ;
  - 4 vestiaires-douches pour les pratiquants et 2 vestiaires arbitres, tous équipés de sanitaires, douches, bancs, carrelage, faux plafonds, radiateurs eau chaude, VMC ;
  - 2 toilettes ;
  - une nouvelle salle d'activités sportives.
  - divers autres locaux communs : bureau (infirmier), local entretien, locaux techniques et divers rangements dédiés à chacune des salles ;
- > refaire à neuf la charpente et la toiture de l'actuelle salle de danse ;
- > refaire totalement l'éclairage intérieur de la salle de sports ;
- > repeindre la couverture et les bardages existants de la salle de sports.

## Phasage de l'opération

- > études de programmation : décembre 2013 à mai 2014 ;
- > consultation pour désigner un maître d'œuvre : juin 2014 à septembre 2014 ;
- > études de conception : octobre 2014 à mai 2015 ;
- > consultation pour retenir les entreprises qui vont réaliser les travaux : mai 2015 à juillet 2015 ;
- > fermeture du bâtiment de septembre 2015 à fin août 2016 ;
- > période de préparation des travaux : septembre 2015 ;
- > exécution des travaux : octobre 2015 à juillet 2016 ;
- > réouverture du bâtiment au public : septembre 2016.

Un millier de personnes utilisent l'actuel espace sportif et une dizaine d'associations (danse, yoga, ...) pratiquent leur activité dans d'autres salles municipales. A l'issue des travaux, tous pourront intégrer cette nouvelle structure.

## Quelques chiffres

Surfaces utiles	
Total des surfaces utiles	2 172,82 m <sup>2</sup>
Surfaces utiles conservées	1 348,31 m <sup>2</sup>
Surfaces utiles construites	824,51 m <sup>2</sup>

Montant de l'opération	
Montant des Travaux	1 025 000 € HT
Honoraires et Sommes à Valoir	120 000 € HT
Révision + Aléas Techniques + Fournitures	115 000 € HT
Montant Total	1 260 000 € HT

Echéancier	
25% en 2015	315 000 € HT
75% en 2016	945 000 € HT

Financement		
Commune d'Erquy (auto-financement + emprunt)	45,16 %	568 982 € HT
Partenaires Financiers	54,84 %	691 018 € HT

Partenariats		
Département des Côtes d'Armor - Contrat de Territoire 2010-2015	6,01 %	75 750 € HT
Département des Côtes d'Armor - Contrat de Territoire 2016-2021	11,99 %	151 018 € HT
Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) sous réserve	26,85 %	338 250 € HT
Fonds de Concours de la Communauté de Communes Côte de Penthièvre	10,00 %	126 000 € HT



## CHAUVES-SOURIS DU CAP FRÉHEL une bouffée d'air



Une espèce protégée qui ne nous veut que du bien.

### Les chauves-souris sont protégées au Cap Fréhel depuis 27 ans

La très grande majorité des insectes étant nocturnes, les chauves-souris jouent un rôle fondamental dans leur régulation, ce qui a conduit à protéger l'ensemble des espèces de chauves-souris en France depuis 1973. Le Cap Fréhel abritant une population notable pendant l'hibernation, il convenait d'assurer la quiétude nécessaire à leur survie hivernale. Ainsi dès 1988, avec le soutien de l'Etat et de l'association **Bretagne Vivante**, des grilles ont été posées pour limiter l'accès au public de plusieurs blockhaus où elles ont élu domicile. En 1992, la protection de la principale espèce hivernante au Cap Fréhel, le **Grand Rhinolophe**, devenait prioritaire dans toute l'Europe et confirmait l'intérêt des travaux déjà menés sur le site. En 2007, de nouveaux dispositifs sont installés avec l'appui financier d'un contrat **Natura 2000**.

### Une augmentation croissante des effectifs

Le comptage réalisé cet hiver est l'occasion de faire le point sur les avancées obtenues localement. Les blockhaus du Cap Fréhel abritent près de 250 Grands Rhinolophes soit 5 fois plus qu'en 1988. Ces chiffres en font le deuxième plus gros site d'hibernation connu dans les Côtes d'Armor pour cette espèce. C'est une excellente nouvelle pour sa sauvegarde mais également pour la population compte tenu de son rôle de régulateur d'insectes. Son menu de prédilection est composé essentiellement d'hyménoptères, de hanne-

tons, de tipules, de bousiers, de papillons de nuit ... cette seule espèce régule désormais pour nous localement près de six quintaux d'insectes par an. Cependant, la prudence reste de mise car si leur population progresse lentement, la restauration complète des effectifs prendra encore des décennies.

### Une valorisation des blockhaus auprès des habitants et des vacanciers

Nettoyés dans le cadre de chantiers de volontaires, ces ouvrages à l'abri des dégradations font désormais l'objet d'une double mise en valeur. A la belle saison, des sorties thématiques animées par l'association **Gerfaut** en partenariat avec le **Syndicat Mixte Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel** permettent de retracer l'histoire de ces fortifications du **Mur de l'Atlantique** en présentant les vestiges de ce patrimoine militaire et aussi d'évoquer la vie de leurs nouveaux occupants : les chauves-souris.

### Si vous abritez des chauves-souris

Si chez vous, vous abritez des chauves-souris, n'hésitez pas à nous le signaler. Ces observations contribuent à mieux comprendre la répartition comme l'évolution des effectifs de ces espèces qui ne nous veulent que du bien !

Syndicat Mixte  
Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel  
PHILIPPE QUERE - 06 08 70 94 20  
WWW.GRANDSITE-CAPSERQUYFREHEL.COM

# BUDGET PRIMITIF 2015

## un contexte économique et financier toujours difficile

Le budget primitif 2015 s'inscrit dans un contexte économique et financier toujours difficile, qui se traduit en particulier par des baisses programmées des dotations de l'Etat (- 35 000 € pour 2015). La construction de ce budget a donc été guidée par l'exigence d'une gestion saine de nos finances cadrée par la mise en place de notre **Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI)**.

### Les grands axes politiques retenus sont :

- > la stabilité des taux d'imposition (malgré la baisse des dotations) ;
- > la maîtrise de l'évolution de nos dépenses de fonctionnement ;
- > des investissements dynamiques dans la continuité des arbitrages politiques réalisés en 2014 s'intégrant dans notre Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI).

Avec un budget global de 10,93 millions d'Euros notre budget se veut solide. Ce budget se décline en 2 sections :

- > le fonctionnement pour près de 6,9 millions d'euros intégrant des charges de gestion à hauteur de 5 millions d'euros ;
- > l'investissement pour 5,03 millions d'euros dont 3,14 millions pour les dépenses d'équipement (report 2014 compris).

### Notre Fonctionnement : maîtrise de nos charges, augmentation de notre épargne

Concernant nos dépenses de fonctionnement, au-delà de l'effet « mécanique » de l'augmentation de la masse salariale (+ 3 % par rapport au budget primitif 2014) nos dépenses sont marquées par la baisse de notre budget de charges générales (- 1 % par rapport au budget primitif 2014) et surtout par une forte augmentation de notre épargne brute (autofinancement) à hauteur de + 12 % par rapport au budget primitif 2014, qui s'élève à 1,28 million d'euros pour 2015.

Nos recettes sont bien sûr impactées par la baisse des dotations de l'état (- 3 % par rapport au budget primitif 2014), mais la bonne dynamique des produits de nos impôts et taxes (liée à notre politique de croissance du nombre de foyers à Erquy) permet d'en amortir les effets négatifs (+ 3 % par rapport au Budget Primitif 2014).

### Nos investissements, encadrés par notre PPI, restent dynamiques et équilibrés, notre endettement est stable.

Nos investissements sont désormais encadrés par notre Plan Pluriannuel d'Investissement élaboré pour la période 2015-2019.

> la section des dépenses d'Investissement totalise 3,14 millions (reports 2014 compris) dont 1,97 millions d'euros pour les nouvelles opérations d'équipement. Les investissements pour la voirie (535 k €) et le sport (362 k €) sont les marqueurs 2015 :

- voiries : finalisation des aménagements de requalification des accès au cap (Tu es Roc, Lourtuais) et entretien du patrimoine ;
- sports et loisirs : 1<sup>ère</sup> partie de la rénovation de la Salle Omnisport et de la toiture des Tennis ;
- réseaux : effacement rue Notre Dame + extension ;
- bâtiments : aménagement Centre Technique Municipal ;
- matériels des services : outillage mise aux normes + remplacement VL ;
- logement social : aide au logement ;
- éducation – culture : entretien Blé en Herbe, reliquat rénovation école Joseph Erhel, cuisine, achat livres ;
- patrimoine historique : travaux de rejointoiement à la Chapelle de Saint-Pabu ;
- nautisme : aménagement de la terrasse de la Maison de la Mer ;
- cimetière : travaux d'accessibilité des allées.

> Nos recettes d'investissement sont marquées par un autofinancement en augmentation (1,28 million d'euros) qui permet de couvrir à hauteur de 34 % notre politique d'investissement. L'emprunt d'équilibre est quant à lui réduit à 388 k € ce qui nous permet de stabiliser l'évolution des produits d'emprunts de la commune sur la moyenne quinquennale (580 k €).

**Louis-Vincent POTURA**  
ADJOINT AUX FINANCES

## OFFICE DE TOURISME des actions de promotion

L'Office de Tourisme a participé en mars à plusieurs actions de promotion. Des salons thématiques « randonnée », l'un des axes de promotion privilégié par l'Office de Tourisme : Randofolies à Rennes avec des partenaires hébergeurs et les salons de la randonnée de Lyon et Paris en partenariat avec l'Office de Tourisme de Pléneuf Val André.

Les 14 et 15 mars, l'Office de Tourisme et des partenaires hébergeurs accompagnaient l'Association Régionale de la Coquille à la « **fête de la Coquille et des produits Wallons** » à Oupeye.

Dans tous les cas, et plus spécialement à Paris et à Oupeye, les visiteurs accueillis sur les stands ont manifesté un vif intérêt pour notre région.

La refonte du site internet visant à faciliter la navigation à partir des smartphones et tablettes est en cours ; cette version sera opérationnelle en mai. A noter que la version mobile des circuits de randonnée est accessible via l'application nationale **Cirkwi** déclinée sur notre site web.

La page « agenda » du site web répertorie toutes les animations de la station, à consulter sans modération ! Comme chaque année, une version papier du calendrier des animations estivales est en préparation : les organisateurs sont invités à signaler d'éventuelles modifications de leur programmation avant le 15 mai.



Présence de l'Office de Tourisme à Oupeye.

### Assemblée Générale 2015

L'Assemblée Générale de l'association s'est tenue le 24 mars à « **l'huître fait son cinéma** » ; une façon de faire découvrir aux professionnels du tourisme cette nouvelle structure d'accueil à vocation touristique imaginée par Nicolas et François Nonnet, ostréiculteurs.

Lors de cette Assemblée Générale, une présentation des « **destinations touristiques de Bretagne** » et plus spécialement de « **Baie de Saint-Brieuc > Paimpol > les Caps** » a été proposée par le Comité Régional de Tourisme de Bretagne et Mme Guervilly, Vice-Présidente du Pays de Saint-Brieuc, en charge du tourisme. Ce travail au niveau des destinations va désormais marquer l'organisation touristique locale.

**Laurence MERDRIGNAC**

DIRECTRICE DE L'OFFICE DE TOURISME D'ERQUY

[www.erquy-tourisme.com](http://www.erquy-tourisme.com) - 02 96 72 30 12

## TRAVAILLER EN CÔTE DE PENTHIÈVRE une page sur facebook

Depuis le 28 avril 2015, les employeurs et les demandeurs d'emploi disposent d'un nouvel espace de contact. Pour permettre aux chefs d'entreprise en manque de main d'œuvre et aux demandeurs d'emploi de se rencontrer, la **Communauté de Communes Côtes de Penthièvre** et la **Maison de l'emploi du Pays de Saint Brieuc** ont créé une page Facebook. Ce projet a été initié en partenariat avec la **Mission Locale** et **Cap Emploi**.

Les chefs d'entreprise, en s'abon-

nant à la page, peuvent diffuser leurs offres d'emploi à un nouveau public. Les personnes en recherche d'emploi, de leur côté, ont accès à des offres régulièrement mises à jour et issues d'entreprises du territoire. Les saisonniers trouveront également leur bonheur puisqu'il sera proposé des jobs d'été. Pour les réfractaires aux réseaux sociaux, vous pouvez contacter Justine Plassais par téléphone qui intégrera votre demande à la page.

Pour nous retrouver, tapez **Tra-**



**vailler en Côte de Penthièvre** sur Facebook et abonnez-vous !

**Communauté de Communes  
Côte de Penthièvre**

Justine PLASSAIS  
Tél : 02 96 32 98 90  
[www.cdc-cote-penthievre.fr](http://www.cdc-cote-penthievre.fr)

# LA CRIÉE D'ERQUY

## les aménagements en cours de réalisation



Maquette du projet d'extension - architectes Carine BOULANGER et Jérôme LE DENMAT.

Lundi 16 février 2015, les aménagements de la criée d'Erquy étaient officiellement lancés avec la pose symbolique de la première pierre par Mme Guervilly Maire d'Erquy, M. Lambert Préfet du Département, M. Lebreton Président du Conseil général, M. Lecomte Président de la **Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d'Armor (CCI22)** et des élus locaux.

Le temps maussade n'a pas empêché les visiteurs d'apprécier l'avancée des travaux et de se projeter dans ce qui deviendra un espace à la fois opérationnel pour les activités de la criée mais aussi à vocation touristique et pédagogique.

La **première phase des travaux** consiste à réaliser **une nouvelle chambre froide de 360 m<sup>2</sup>** qui améliorera les conditions de stockage des produits liés au développement de la pêche hauturière et côtière. Le port d'Erquy accueille déjà quinze hauturiers et une quarantaine de côtiers qui, en 2014, ont débarqué plus de 12500 tonnes de produits à la criée. En optimisant le stockage de ces produits, ce sont aussi les conditions de travail de la trentaine de salariés qui seront améliorées en réduisant les manutentions.

La première phase se concentre sur le travail des professionnels de la pêche mais le grand public n'est pas oublié avec la **seconde phase des travaux** qui sera à vocation plus touristique ; **l'extension du bâtiment existant fournissant l'opportunité à la CCI22 d'offrir un point de vue unique sur le port et ses activités.**

Ainsi, l'étage de la chambre froide sera aménagé pour recevoir un **espace polyvalent avec une salle panoramique et un espace d'exposition** à vocation tou-

ristique et pédagogique. Les visites de la criée déjà organisées par le **Grand site Cap d'Erquy – Cap Fréhel** révèlent l'engouement suscité par la découverte du milieu marin et des métiers associés. Consciente que ce territoire situé entre les Caps d'Erquy et de Fréhel abrite une biodiversité exceptionnelle et fragile, la CCI22 souhaite s'inscrire dans une démarche de ports durables. **La pêche et le tourisme dépendent très directement de la qualité de la faune et de la flore marine et la préservation de ce milieu devient un enjeu majeur pour la pérennisation d'un certain nombre d'activités économiques.** La part belle sera faite aux expositions, aux projets de développement du territoire ainsi qu'au projet éolien qui bénéficieront d'un espace d'accueil composé d'une salle polyvalente de 250 m<sup>2</sup> environ et d'une terrasse belvédère d'environ 210 m<sup>2</sup>. La gestion de cet espace sera confiée courant 2016 à un exploitant retenu suite à un appel à projet.

Enfin, pour sécuriser les flux professionnels et touristiques engendrés par ces réalisations, **une passerelle sera installée ultérieurement et ainsi les visiteurs pourront profiter de la vue sur le port sans gêner les activités de la criée.** Cette passerelle changera l'aspect extérieur de la criée en lui donnant une esthétique qui s'inscrira plus harmonieusement dans le paysage.

La Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d'Armor a souhaité inscrire ces travaux dans le respect de la richesse naturelle de ce site tout en valorisant les activités halieutiques du port d'Erquy auprès du grand public.

## Expression de la majorité

Depuis un certain temps, les rumeurs ont défrayé la chronique. Que n'avons-nous pas entendu ? Que ce soit à propos du nouveau médecin, de la Maison de Santé Pluridisciplinaire ou de son implantation ! Pré-occupations tout-à-fait légitimes s'il en est puisqu'il s'agit du devenir de notre santé à tous. Il est temps de clarifier les choses.

Le désistement subit, imprévisible et inexplicable du (nouveau) médecin tant attendu début mars nous a tous plongés dans la stupéfaction et a quelque peu modifié et perturbé nos plans car nous n'aurons pas cet été de médecin pour renforcer et soulager l'équipe médicale en place. Malheureusement, je ne puis à ce jour donner d'informations, m'étant moi-même heurtée à un mur de silence après qu'il ait renoncé à venir à Erquy. Tant les démarches de Madame le Maire que les miennes sont restées vaines pour obtenir ne serait-ce qu'une conversation téléphonique. Mais soyez rassurés, nous poursuivons nos recherches.

Quant à l'implantation de la Maison de Santé Pluridisciplinaire, un consensus a été trouvé entre les professionnels de santé et les élus. Très prochainement, la « compétence santé » sera attribuée à la Communauté de Communes, dans la foulée le Conseil Municipal d'Erquy validera l'implantation de la Maison de santé

sur Erquy. Celle-ci devrait voir le jour rue des Ponts Perrins, près de la Chapelle des Marins, dans ce terrain d'environ 9000m<sup>2</sup> qui, pour l'instant, est utilisé comme parking pour le marché l'été et pour accueillir différentes manifestations.

Pourquoi ce terrain ? Il présente un certain nombre d'avantages :

- > Il est spacieux, disponible et réservé au PLU pour la réalisation d'équipements publics ;
- > Il est proche du centre-ville ;
- > Il a un accès quasi direct sur la route départementale, atout appréciable pour les ambulances en cas d'urgence et pour les personnes venant des Hôpitaux, de La Couture, de Plurien et de La Bouillie ;
- > Ce dossier ayant une dimension intercommunale, c'est avec le concours de la Communauté de communes que nous continuons de travailler sur ce projet. Nous pourrions très prochainement développer le sujet.

**Annick Cramois**

CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE À LA SANTÉ

pour Erquy Avance avec vous

## Expression de la minorité

La maison de santé dont nous n'avons cessé d'affirmer l'urgence depuis de nombreuses années devrait se réaliser ... enfin ! Elle pourrait héberger 18 professionnels déjà regroupés dans l'association du Pôle de santé (17 en réalité depuis la défection du médecin prospecté).

La future prise en charge par la communauté de communes de sa réalisation est déterminante pour son lieu d'implantation : à proximité de la salle omnisports. En effet, elle doit garantir une offre de soins satisfaisante tant pour Erquy que pour les communes avoisinantes concernées.

Il n'en reste pas moins que le terrain envisagé initialement (à proximité de la résidence Héol rue de la Corniche) pour l'implantation de la maison de santé aurait pu contribuer à la redynamisation du centre ville si la proposition de l'établissement public foncier de Bretagne de préempter ce terrain avait été retenue. En effet, ce terrain était idéal pour la création de logement locatif pour les jeunes et de logements adaptés aux seniors.

Nous le disons depuis le début de cette mandature la redynamisation du centre ville est une priorité pour que se maintienne le commerce de proximité dont nous avons besoin. Et cela passe davantage par une nouvelle offre de logement en centre-ville. L'étude « cœur de ville » dont les propositions vont faire l'objet d'une concertation publique montrent que certaines opérations sont possibles à court terme notamment sur le site de l'ancienne mairie.

Nous n'avons pas voté le budget 2015 parce que les choix d'investissement ne prenaient pas en compte la réalisation de la maison de santé. Cette incertitude budgétaire étant dorénavant levée, nous voterons pour la réalisation effective de ce projet qui devrait être évolutif.

Désormais la priorité de la commune doit être l'élaboration d'un programme d'action pour la redynamisation du centre ville. Nous interviendrons en ce sens au sein du conseil.

**Osons Erquy**

MICHÈLE BABIK, SYLVIE BOUVET, PASCALE JOULAUD,  
MARIE DOMINIQUE MALLÉGOL, PIERRE PELAN, ROLAND PINEAU

# THÉÂTRE AMATEUR

## dixième anniversaire du festival de la pièce courte

Pour la dixième année consécutive, le « **Festival de la pièce courte du théâtre amateur des Côtes d'Armor** » que l'on commence à connaître dans tout le département et même au-delà, a été organisé par l'association « **Erquy en scène** » le samedi 28 mars.

Saucisse en intermède ...



La formule est simple : les troupes souhaitant y participer doivent interpréter un moment de théâtre de cinq à trente minutes. Un appel aux amateurs est lancé par voie de presse avant l'été et jusqu'à la Toussaint.

Les troupes théâtrales s'inscrivent et sont invités à présenter leur pièce à Erquy, généralement le dernier week-end de mars.

Toute forme d'expression théâtrale est autorisée : saynète, one (wo)man show, drame, comédie, comédie musicale, conte ... Depuis quelques éditions, un thème

est imposé. Celui retenu cette année était : « **Ah, les enfants !** » avec tous les conflits de générations que l'on peut deviner ...

La salle « **L'Ancre des Mots** » est idéale pour le théâtre amateur. « **Itinéraire Bis** », association de promotion de la culture dans les Côtes d'Armor et partenaire de ce festival, met à disposition du festival la compétence d'un régisseur lumière professionnel qui répond aux demandes particulières des participants pendant toute sa durée. Pour des amateurs jouant généralement dans des salles sans équipement adapté, « **L'Ancre des Mots** » a des allures de gâteau à la crème !

Confortablement installés, les nombreux spectateurs ont pu goûter un cru 2015 de très bonne qualité. Ce festival est aussi, pour les comédiens amateurs, un moment de rencontres et d'échanges.

L'édition 2015 a été une réussite ; six associations costarmoricaines étaient engagées : « **Les Calamars Endiablés** », nos voisins de Pléneuf, « **Le cinquième éléphant** » de Dinan, « **Clo** » de Meslin, « **Les têtes de l'art** » de Plouagat, « **Le**

**grenier** » de Paimpol et « **les C.r.è.p.(a.)d.é.d.é.e.** » d'Erquy. Le choix des pièces a ravi les amoureux du spectacle vivant !

Saluons la clown « **Saucisse** » (Anaïs Legras), de Saint-Alban qui, après avoir enchanté les badauds sur le marché du samedi matin, a animé les intermèdes de tout son talent !

Notez déjà sur votre agenda, les 19 et 20 mars 2016, la onzième édition de cet événement culturel désormais incontournable à ERQUY.

### Fin de saison

Samedi 4 avril, l'association « **Erquy en scène** » a offert le dernier spectacle de la saison 2014-2015 avec un groupe de jazz époustouflant, **Orphéon Celesta** dans *la cuisine au jazz*. Les quatre artistes ont brillé et enchanté la salle par leur professionnalisme et leur humour.

Rendez-vous le 12 septembre prochain pour la présentation de la saison 2015-2016. Encore de belles surprises en perspective.

Maryvonne CHALVET  
ADJOINTE À LA CULTURE

... Orphéon Celesta en dessert.



## CHRONIQUE LITTÉRAIRE

### les coups de coeur

#### Highline

CHARLOTTE ERLIH - ACTES SUD JUNIOR



Ce court roman est l'histoire d'une traversée sur un fil, entre 2 immeubles, 100 mètres au-dessus du sol... Dès la première scène, le temps est suspendu. Highline est le roman des sensations et la palette des émotions est très large, la peur bien-sûr mais aussi le soulagement, le relâchement, la déception, le bonheur, la frustration, la jalousie, et enfin, les sentiments de puissance et de plénitude en évoluant sur le fil. Le lecteur comprend vite que l'enjeu de cette traversée dépasse la soif d'adrénaline : un temps, le narrateur sera tenté de sauter ; il se reprend mais n'est pas sauvé pour autant, le vent se lève, la pluie s'abat ... Évidemment, cette traversée entre deux immeubles est symbolique, un rite de passage qui l'amènera à choisir une voie, sa traversée du désert qui le réconciliera avec la vie, son passé mais aussi son avenir. Il l'ignorait en posant le pied sur le fil mais c'est la liberté qui l'attend au bout du voyage... Le lecteur est en apnée d'un bout à l'autre du roman, impossible de le lâcher.

#### Le peintre de batailles

ARTURO PÉREZ-REVERTE



Photographe de guerre pendant 30 ans, Faulques s'est retiré dans une vieille tour et entreprend de peindre une fresque universelle de la guerre, une "conclusion scientifique" qui n'exprime ni douleur, ni remord, considérant que la guerre est unique, une Troie toujours recommencée. Mais voilà qu'un homme vient rompre sa solitude : Ivo Markovic, un ancien soldat fugacement croisé et photographié lors de la guerre en ex-Yougoslavie. La photo a valu à Faulques de l'argent et une renommée mais a détruit la vie de Markovic : après l'avoir cherché pendant 10 ans, il vient donc pour tuer un bourreau qui s'ignore. Sur quelques jours, les deux hommes engagent une longue conversation ; ils parlent essentiellement d'art mais Faulques évoque aussi ses souvenirs, les histoires qui entourent certaines images, Olvido Ferrara, la femme aimée, morte en Bosnie. Le récit est prétexte à la réflexion, il s'interroge sur la responsabilité de l'artiste : le photographe de guerre est-il seulement un témoin ou a-t-il une responsabilité ? Les notions de choix sont au centre d'un questionnement auquel Pérez-Reverte apporte des éléments de réponses. Un livre sombre, sans espoir quant à la nature humaine mais tragiquement d'actualité.

## RENCONTRE AVEC VALENTINE GOBY

### une romancière à Erquy

La venue de Valentine Goby, le 13 mars dernier, était l'une des rencontres-phare de l'année à la bibliothèque. Elle est l'auteur de nombreux romans, tant pour les adultes que pour les jeunes et nous avons choisi de nous intéresser aux représentations du corps féminin à travers trois de ses textes : *Des corps en silence*, *Qui touche à mon corps je le tue* et *Kinderzimmer*. Les corps tiennent en effet ici une place primordiale, ce sont des corps en souffrance, reflets d'âmes éprouvées, tourmentées mais qui pourtant résistent pour (re)conquérir leur liberté ...

La rencontre a commencé avec cette question qui plaçait d'emblée le débat assez haut (et avec un brin de provocation) : « *A qui appartient le corps des femmes ?* ». Programme ambitieux auquel Valentine Goby a apporté des pistes de réflexion, tout en élargissant la discussion au rapport entretenu entre les corps, la nourriture, la musique ou les liens de filiation, les relations mère-enfant étant aussi un thème récurrent.



La réussite de cette soirée tient aussi à la présence de Sylvie Béreau qui a animé la rencontre avec maestria, donnant à l'entretien le ton de la conversation et orientant la discussion avec beaucoup de finesse. Les réparties de Valentine Goby, tout aussi brillantes qu'accessibles, touchaient à l'universel à travers ses personnages de papier. Deux belles personnes face à un public sous le charme.

Merci aux membres de l'Atelier Lecture de l'Université du Temps Libre Côte de Penthièvre.

# DIRE NON !

## un travail littéraire

Le collège Thalassa et la bibliothèque municipale se sont associés pour la deuxième année afin de proposer aux élèves de 4<sup>ème</sup> un travail au long cours portant sur l'engagement et la lutte contre les discriminations. Dès le mois de janvier, les jeunes sont venus par demi-classes à la bibliothèque où des livres sur ces thèmes leur étaient présentés : des livres très divers, de l'album au roman en passant par le documentaire, des lectures faciles, d'autres plus exigeantes, pour que chacun y puise selon son goût. L'accent était tout de même porté sur les romans de **Christophe Léon**, la nouvelle *Le Refus* tirée du recueil *Désobéis !* étant à l'origine du projet. Au mois de mars, les jeunes ont participé, toujours par petits groupes, à des ateliers d'écriture hebdomadaires sur une période de 3 semaines et ont eu la chance de rencontrer à deux reprises **Radouane Nasri**, slameur briochin, peut-être plus connu sous son nom de scène, **Grand Cormoran** !

Enfin, le 2 avril, **Christophe Léon** était à Erquy. Il a rencontré les collégiens le matin : partant de ses livres, la discussion s'est ouverte sur nos modes de consommation, nos usages des technologies (des thématiques qui lui sont chères). Puis, il a animé un nouvel atelier d'écriture l'après-midi. Le soir, les jeunes, venus en nombre, ont présenté leur travail à la bibliothèque devant un public, certes clairsemé mais tout ouïe, surpris et ravi par la sincérité des textes et le courage de leurs auteurs !

**Gaby LE MOIGN**  
PROFESSEURE DE FRANÇAIS

**Jessica APPERCÉ**  
DOCUMENTALISTE

**Fabienne LESVENAN**  
BIBLIOTHÉCAIRE

Demain ma fille tout sera différent  
Profite de chaque instant de la vie  
Tu finiras par regretter un jour ou un autre  
Tous les jours sont comptés  
Tous de un à cent

Je te souhaite beaucoup de bonheur  
Que tu grandisses dans un monde libre et égal  
Demain, je trouverai les mots pour te consoler  
De toutes les erreurs que tu feras

Lucie

Demain, ma fille, tout sera différent  
Oui, plus de larmes ne couleront sur vos joues  
Plus de malheur, plus de tristesse  
Seul ton bonheur ravira ton cœur  
La souffrance te sera inconnue  
Tu vois, les barres verticales qui rayent cette fenêtre ?  
Demain, elles n'existeront plus  
Remplacées par une colombe au cœur pur

Demain, ma fille, tout sera différent  
Je ne serai plus mais toi tu renaîtras  
Demain, ton toi n'aura que le sourire sur le visage  
Le rire démoniaque ne sera connu de la mémoire  
Seul le rire de la joie se fera paraître

Demain, ma fille, tout sera différent  
L'amour se fera sentir dans ton cœur meurtri  
Même si je ne serai plus, je serai pour toujours près de toi

Demain, ma fille, tout sera différent

Les êtres humains ont depuis longtemps entravé la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Les victimes du racisme, du sexisme et du harcèlement sont atteintes par des injustices. Ces victimes qui aujourd'hui forment un immense peuple caché dans les ténèbres cachent leur haine et leur souffrance sous forme de larmes. Ces victimes soumises à des êtres humains immatures doivent se comporter en rebelles malgré l'infériorité en nombre de leur peuple. Ils doivent résister et se battre pour leurs droits.

Kevin

Alors c'est ça la vie sur terre ? Il faut être sexiste, raciste, soumis pour être accepté ? Bah, moi en voyant et en vivant le harcèlement chaque jour, la haine traverse mon regard. On pourra dire que je me rebelle et bah oui, je me rebelle contre ce peuple puéril.

Nolwenn

Hélène

### Qu'est-ce que je refuse ?

Et bien, je refuse que les gens nous usent  
Je refuse l'offense face à la différence  
Je refuse les heurts, que des centaines de gens meurent  
Dans d'interminables guerres  
Pour sauver la Patrie leur mère  
Je refuse que s'éteignent toutes ces vies  
Le filament brisé par la tyrannie  
Je refuse l'outrance, la souffrance  
Mais j'accepte la différence  
Je refuse d'être moi aussi attaqué  
Par cette gigantesque araignée  
Que les gens appellent « censure »  
Et qui vous tue en une morsure  
Et si ensemble nous abattions ces choses que l'on refuse ?  
Ces choses qui nous usent ?  
Ces gens qui rusent ?  
Si nous les remplaçons par des choses qui nous amusent ?

Les ténèbres qui envahissent mon âme brûlent de désespoir en voyant la triste vie que les hommes construisent dans ce monde qui se dégrade, devenant de plus en plus sombre, à mesure que les années passent la réalité fait surface, dévoilant l'atroce vérité d'un monde rongé par la haine et l'inégalité.

Stan

Bryan

## NICOLAS ETIENNE du cerf-volant au kitesurf



La plage sud-africaine et Nicolas (en médaillon).

Qui ne rêverait de transformer une passion en un vrai job ? Nicolas Etienne, à 26 ans, est en passe de le réaliser.

Tout a commencé à la fin des années 90, au sein du club créé par le professeur d'Education physique du collège Thalassa, Philippe Tonard, club unique en France à cette époque. De l'initiation à la manœuvre des cerfs-volants construits en classe les jours de calme plat à celle de la planche à roulettes tractée sur le sable de Caroual, le niveau d'une dizaine d'élèves de 5<sup>ème</sup> s'améliore rapidement. Puis ce sont les premières compétitions de chars à cerfs-volants, avec l'aide de Gilles Collet d'Allium Session et du professeur d'EPS. Belle récompense : le club du Collège est classé troisième aux championnats de France par équipes en 2003.

La suite logique pour Nicolas est de passer de la terre ferme à la mer. C'est ainsi que la passion est née : la pratique du Kitesurf !

Nicolas va très vite connaître ses premières compétitions et ses premiers succès. Le jeune Rhoëginéen atteint maintenant un niveau international, il a concouru en Irlande en 2013, aux îles Caïman en 2014 et dernièrement en Afrique du Sud, en février 2015 à Cape-Town. Pendant deux semaines, les meilleurs kitesurfers mondiaux ont attendu des vents extrêmes pour montrer le côté spectaculaire de ce sport. « *Je n'ai jamais connu des vents aussi violents et aussi "lourds" dans nos contrées européennes, dit Nicolas. Ils remontent de l'Antarctique et l'impression est tout à fait particulière. C'est très impressionnant !* ».

Nicolas était un des deux seuls français invité à cette compétition, il a décroché une très honorable 8<sup>ème</sup> pla-

ce (sur 24) au classement dans l'épreuve de la hauteur et a terminé 17<sup>ème</sup> au classement final. « *Cette rencontre m'a permis de me rendre compte que je dois m'entraîner dur pour progresser encore et pour atteindre le niveau des meilleurs* ».

Nicolas peut néanmoins être content de ses performances car il a été sollicité pour participer à une nouvelle compétition qui a débuté en avril aux Pays-Bas. Cette fois, le but des sauts sera « *figures et hauteur extrêmes* ». Les concurrents devront tenter de réaliser un tour complet avec leur aile et la compétition n'aura lieu que lorsqu'une tempête s'approchera des côtes.

Nicolas n'a jamais quitté le monde du sport et du kitesurf depuis la fin de ses études secondaires. Depuis six ans, il travaille comme moniteur pour pouvoir vivre et s'entraîner.

Maintenant, il lance le projet qui lui tient à cœur : revenir vivre à Erquy et créer sa propre école de kitesurf. C'est chose faite depuis les vacances d'avril. Avec l'aide de la municipalité, il a obtenu un local à la Maison de la Mer sur le port et occupe, avec ses élèves, la baie d'Erquy et la plage de Caroual.

L'école **KitePro Center 22** sera ouverte pendant l'été bien-sûr et également toute l'année afin que les locaux qui le désirent puissent s'initier à ce sport qui, aux dires de Nicolas, « *n'est vraiment pas difficile, il suffit d'un peu de technique et des bons conseils de sécurité* ». Ce que Nicolas vous apportera grâce à son savoir-faire et à sa gentillesse.

Maryvonne CHALVET  
ADJOINTE À LA CULTURE  
[www.kiteprocenters.com](http://www.kiteprocenters.com)